

Les violations marocaines des droits de l'homme se multiplient au Sahara occidental occupé (ONG)

Pages 8 et 9

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 217 LUNDI 5 MAI 2025 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

VISITE D'ÉTAT DU SULTAN D'OMAN EN ALGÉRIE

UN AUTRE PAS VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

Page 3



**Les jeunes exposent
leurs matériaux
de construction
au 27^e Batimatec à Alger**

Page 5

**EDUCATION NATIONALE
Un nouveau manuel
d'anglais pour les élèves
du premier cycle moyen**

Page 6

L'Algérie réaffirme devant les parlementaires arabes son soutien à la Palestine

En présence du Secrétaire général de l'Union parlementaire arabe, du président du Parlement arabe ainsi que de plusieurs présidents de conseils législatifs arabes, Boughali a insisté sur «la nécessité d'une protection internationale pour les Palestiniens et d'un soutien ferme à leur lutte pour un Etat indépendant, avec El Qods pour capitale».



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union parlementaire arabe, Brahim Boughali, a dénoncé avec fermeté les crimes perpétrés par «l'entité sioniste» contre le peuple palestinien, condamnant «les attaques systématiques visant les civils», y compris dans les camps de réfugiés, «les destructions massives à Ghaza», «le blocus humanitaire» et «l'utilisation de la famine comme arme de guerre». Ces actions, a-t-il souligné, révèlent une «nature fasciste» visant à vider Ghaza de sa population. Parallèlement, il a dénoncé l'escalade des violences en Cisjordanie et à Jérusalem,

soutenue par les colons sionistes. Lors des travaux de la 38e session de la Conférence de l'Union parlementaire arabe, intervenus en marge du congrès de l'UIPA qui se tient à Alger et placée sous le thème «Le rôle de l'Union parlementaire à la lumière des mutations régionales et internationales», Boughali a, dans son discours, prononcé par Anouar Marzouki, vice-président du Conseil des représentants du peuple tunisien, appelé à «une mobilisation internationale pour mettre fin aux crimes de guerre et au génocide», en exhortant «les parlements amis, les unions parlementaires et les défenseurs des droits de l'homme à intensifier leurs efforts». En présence du secrétaire général de l'Union, du pré-

sident du Parlement arabe ainsi que de plusieurs présidents de conseils législatifs arabes, Boughali a insisté sur «la nécessité d'une protection internationale pour les Palestiniens et d'un soutien ferme à leur lutte pour un Etat indépendant, avec El Qods pour capitale». Par ailleurs, la Tunisie, par la voix de son représentant, a réaffirmé son «soutien inconditionnel à la cause palestinienne», ainsi que son rejet de «toute ingérence dans les affaires des pays arabes, considérée comme une menace pour leur souveraineté». Les participants au congrès ont unanimement salué «le rôle central de l'Algérie dans la défense de la Palestine». Mohamed Khouraihi Niass, Secrétaire général de l'Union

parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique, a appelé les parlements arabes «à unifier leurs positions pour contrer les tentatives d'effacement du peuple palestinien».

LE RÔLE CENTRAL DE L'ALGÉRIE SALUÉ

De son côté, Chikhani Ould Biba, membre de la Ligue des parlementaires pour El Qods, a loué «les positions fermes de l'Algérie, tant au niveau gouvernemental que populaire, en faveur de la Palestine». Aussi, la Commission Palestine de l'Union a lancé un appel urgent pour une action arabe concertée afin de stopper l'agression sioniste contre Ghaza. Rachid Zine, président de la commission, a dénoncé le «silence

assourdissant» de la communauté internationale face au génocide et aux crimes contre l'humanité commis à Ghaza. Les participants ont adopté 17 recommandations, incluant «la condamnation des crimes de guerre devant les tribunaux internationaux et la levée du blocus humanitaire». En outre, Moussa Hadid, vice-président du Conseil national palestinien, a salué «le soutien constant de l'Algérie», tout en appelant «à des mécanismes concrets pour aider à la reconstruction de Ghaza». Les travaux se sont poursuivis, hier, avec des réunions des commissions sociales et politiques, avant la clôture marquée par la remise du Prix de l'excellence parlementaire arabe et l'adoption d'un communiqué final réaffirmant l'unité arabe face aux défis régionaux. Cette session a confirmé la centralité de la cause palestinienne dans l'agenda arabe, tout en soulignant «l'importance d'une coopération renforcée entre les parlements pour faire face aux mutations géopolitiques et sécuritaires». L'Algérie, à travers cette initiative, a réaffirmé son leadership dans la défense des droits des peuples arabes et la promotion d'un ordre international plus juste.

Yanis Aït-Lamara

L'INGÉRENCE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LES AFFAIRES INTERNES ALGÉRIENNES DÉNONCÉE (COMMUNIQUÉ)

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a dénoncé, dans le communiqué final de son 38e Congrès, hier à Alger, les ingérences de l'Union européenne dans les affaires internes de l'Algérie, considérant cela comme «violation de sa souveraineté et de l'indépendance de sa justice». Dans le communiqué final qui a sanctionné cette rencontre de deux jours (samedi et hier), l'UIPA a réitéré sa condamnation de la déclaration du Parlement Européen concernant l'Algérie, la considérant comme «une ingérence flagrante dans ses affaires intérieures, une violation de sa souveraineté et de l'indépendance de sa justice, et une tentative vaine d'exercer une pression sur les institutions de l'Etat algérien», en référence à l'affaire de l'écrivain Boualem Sansal que la justice algérienne a condamné à 5 ans de prison ferme pour atteinte à l'intégrité du territoire national. L'UIPA a appelé aussi à conjuguer les efforts parlementaires et diplomatiques arabes, pour mobiliser un plus grand soutien international permet-

tant à l'Etat de Palestine d'obtenir le statut de membre à part entière au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU), soulignant «sans aucune équivoque que la cause de la Palestine, avec son peuple, ses territoires et ses symboles sacrés islamiques et chrétiens, à leur tête la Mosquée d'Al-Aqsa (...) restera la boussole des Arabes, des Musulmans et des Chrétiens, quelles que soient les agressions sionistes racistes et les tentatives désespérées de déraciner le peuple palestinien». Dans son communiqué final lu à l'issue des travaux abrités par le Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif Rahal», l'UIPA a insisté sur l'importance de «conjuguer les efforts parlementaires et diplomatiques arabes dans les fora régionaux et internationaux, pour mobiliser un plus grand soutien international permettant à l'Etat de Palestine d'obtenir le statut de membre à part entière au sein de l'ONU, une démarche essentielle vers le renforcement de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien».

Le communiqué a salué «les efforts tangibles et significatifs menés par l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour soutenir les causes arabes en général et la cause palestinienne, en particulier», ainsi que les efforts de «la présidence algérienne de l'UIPA, afin d'activer son rôle, de développer les mécanismes de son action et de renforcer sa présence et son influence au niveau régional et international». L'Union a également exprimé sa solidarité et son soutien «absolus» à la République libanaise dans son «attachement à ses pleins droits nationaux et à sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire». Elle a condamné avec la plus grande fermeté les plans subversifs visant à porter atteinte à la sécurité du Royaume hachémite de Jordanie et à y semer le désordre. L'UIPA s'est félicitée de la décision des Etats membres de l'Union européenne (UE) de suspendre des sanctions imposées à la République arabe syrienne, y voyant «une lueur d'espoir et une démarche positive vers la réali-

sation de la stabilité économique et du développement, et la satisfaction des aspirations et des attentes du peuple syrien». S'agissant du conflit au Soudan, l'Union a insisté sur «la nécessité d'intensifier les efforts arabes en faveur d'un cessez-le-feu et de l'instauration d'un dialogue national inclusif, ce qui permettra de préserver la souveraineté et l'unité territoriale du pays».

Concernant la situation en Libye, l'Union a renouvelé son appel à l'organisation d'élections dans «les plus brefs délais», qui permettront «l'établissement d'institutions légitimes et unifiées et l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans le pays».

A propos du Yémen, le communiqué appelle à «l'unification des visions et des positions entre les parties yéménites, mettant l'accent sur le soutien aux efforts arabes et internationaux, notamment de l'Envoyé spécial des Nations unies, en vue de parvenir à une solution politique définitive et globale à la crise» dans le pays.

R. N./APS

VISITE D'ÉTAT DU SULTAN D'OMAN EN ALGÉRIE

UN AUTRE PAS VERS UN PARTENARIAT BILATÉRAL STRATÉGIQUE

À l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, est arrivé hier à Alger pour une visite d'Etat de deux jours. Avec, au programme, des entretiens bilatéraux avec le président de la République sur les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre les deux pays, cette visite reflète notamment la volonté des deux pays à élargir leur coopération bilatérale à plusieurs autres domaines stratégiques, comme la défense et le rapprochement des positions d'Alger et de Mascate sur les questions d'ordre régional et international, de surcroît dans un contexte marqué par d'importants chamboulements géopolitiques.

A son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le sultan a été accueilli par le président Abdelmadjid Tebboune qui lui a réservé un accueil officiel. Témoignant de la diversité des dossiers qui seront abordés lors de cette



visite, le sultan est accompagné d'une délégation représentant plusieurs secteurs, selon un communiqué rendu public la veille par le Diwan royal (le cabinet). Parmi les responsables accompagnant Haitham ben Tariq lors de sa visite, le vice-Premier ministre chargé de la Défense, les ministres des Affaires étrangères, de l'Agriculture, de la Pêche et des ressources en eau, et celui de la Santé, ainsi que le président du Fonds d'investissement omanais. Dans les domaines économiques, les deux pays s'activent surtout pour renforcer les échanges et le transfert d'IDE (Investissements directs étrangers) entre les deux pays. Au cours de cette visite, les deux par-

ties discuteront «de tous les aspects de la coopération bilatérale afin d'élever les relations entre les deux pays au niveau des aspirations dans tous les domaines, en vue d'atteindre des résultats qui servent les intérêts communs», a indiqué aussi le communiqué de Diwan royal.

DANS LA CONTINUITÉ DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MASCATE

Des consultations et une coordination entre les deux dirigeants sont également prévues «afin de renforcer l'action arabe commune et d'aborder les différentes évolutions aux niveaux régional et international», est-il

souligné. Constituant une nouvelle opportunité pour renforcer les relations entre les deux pays, cette visite intervient ainsi un peu plus de 6 mois après celle effectuée par son homologue algérien à Mascate au mois d'octobre dernier et qui a donné un nouvel élan au partenariat bilatéral et son élargissement à d'autres secteurs économiques.

La visite du président de la République a été, pour rappel, couronnée par la signature de 8 mémorandums d'entente dans divers domaines, dont la promotion de l'investissement, l'enseignement supérieur, le développement durable ou les services financiers. Elle a aussi été sanctionnée par un communiqué commun, dans lequel les deux parties ont souligné leur volonté de « poursuivre le développement de la coopération bilatérale dans divers domaines au mieux des intérêts des deux pays ».

Dans le cadre de cette démarche, les deux chefs d'Etat ont donné «des orientations à toutes les parties et secteurs pour intensifier les contacts et l'échange de visites entre les différentes parties concernées dans le cadre du suivi et de l'exécution de toutes les initiatives et programmes communs au profit des deux pays», soulignait le communiqué commun.

Mohamed N.

Energie, engrais, agriculture, automobile : l'élargissement de la coopération algéro-omanaise s'accélère

Déjà forte dans plusieurs domaines, la coopération bilatérale algéro-omanaise se consolide à un rythme accéléré et s'élargit à des secteurs aussi stratégiques comme l'agriculture, l'industrie automobile, la production pharmaceutique ou le renouvelable. Depuis la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sultanat d'Oman au mois d'octobre dernier, les sociétés omanaises sont en effet de plus en plus nombreuses à exprimer leur volonté de se lancer sur le marché national, perçu désormais parmi les plus attractifs dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et sur le continent africain, à la faveur des réformes profondes mises en œuvre dans le sillage de la loi de 2022 relative à l'investissement.

La préparation de la création d'un Fonds souverain algéro-omanaise commun est ainsi l'initiative qui confirme

le niveau stratégique auquel vient d'être hissée la coopération économique entre Alger et Mascate. Comme l'avait expliqué le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, au mois de février dernier, ce «projet du Fonds souverain algéro-omanaise commun, objet de négociations via les services du ministère des Affaires étrangères, constitue un jalon important pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays». Dans le domaine énergétique, Abraj Energyservices, société omanaise de renommée mondiale dans la fourniture de services pétroliers, a conclu l'année précédente avec le groupe Sonatrach un protocole d'accord ayant pour objet la création de nouvelles opportunités commerciales au niveau bilatéral, mais aussi le développement de systèmes de «gestion intégrée de projets» dans les filières pétrolières et gazières.

Au titre de cette coopération, la compagnie omanaise prévoit aussi d'intervenir dans les activités en amont, notamment dans les forages d'exploration et la gestion de puits. Cependant, au début de l'année en cours, les deux parties ont également décidé d'étendre leur partenariat au domaine de la formation. Deux accords ont été signés à la fin janvier dernier entre l'IAP (Institut algérien du pétrole et la SMA (Sonatrach Management Academy) et la société Abraj. Dans le domaine des engrais, la société mixte AOA (Algeria Oman Fertilizer Company), une joint-venture entre le groupe Sonatrach et son homologue omanaise SBGH (Suhail Bahwan Group Holding), reflète la réussite de la coopération bilatérale entre les deux pays. La production au niveau de ce complexe, sis dans la wilaya d'Oran, atteint en moyenne annuelle 2,4 millions de tonnes d'urée et près de 1,5 million de tonnes

d'ammoniac, dont 90% sont destinés à l'exportation. Cependant, la semaine dernière, des discussions ont eu lieu entre le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le Directeur exécutif du groupe SBGH, Saad Suhail Bahwan, pour aborder «les principaux axes du plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais (AOA), qui permettra de renforcer ses capacités de production et de réaliser de meilleures performances à moyen terme», avait indiqué la société nationale des hydrocarbures dans un communiqué. Après ces succès enregistrés dans le domaine des engrais, le partenaire omanais a exprimé ces derniers mois de nouvelles ambitions pour élargir ses investissements au secteur de l'agriculture, essentiellement dans les cultures stratégiques dans les wilayas du Grand-Sud. C'est ce qu'a appuyé le ministre omanais de l'Agriculture, des Richesses halieu-

tiques et des Ressources en eau, Saud bin Hamoud Al-Habsi, qui, lors de sa visite en Algérie en février dernier, a particulièrement souligné « les efforts consentis par l'Algérie pour assurer la sécurité alimentaire de sa population », en appelant à l'élargissement de la coopération entre les deux pays dans ce domaine.

L'industrie automobile, les énergies renouvelables, ou encore la production pharmaceutique sont aussi des domaines qui suscitent l'intérêt des sociétés omanaises pour investir en Algérie. En mars dernier, les premiers contours d'une feuille de route pour développer une filière d'industrie automobile ont ainsi été discutés lors d'une rencontre qui a regroupé le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et des délégations du groupe omanais Bahwan Holding et du constructeur automobile sud-coréen Hyundai.

M. N.

«AFFAIRE» DE CORRUPTION ÉLECTORALE NAGHZA, SAHLI ET HAMMADI DEVANT LE TRIBUNAL CE LUNDI 5 MAI

La chambre pénale économique et financière de Sidi M'hamed traitera aujourd'hui le dossier de l'affaire de l'achat de signatures d'élus en échange de l'obtention d'une souscription pour se présenter à la présidentielle du 7 septembre 2024, dans laquelle trois candidats à la candidature à ce scrutin, Saïda Naghza, Belkacem Sahli et Abdelhakim Hamadi, ainsi que 80 accusés sont poursuivis.



Saïda Naghza



Belkacem Sahli



Abdelhakim Hamadi

Les prévenus dans le dossier seront jugés devant la Chambre pénale économique et financière pour les délits d'«octroi d'un indu privilégié», «d'abus d'influence», «obtention de dons en numéraire ou de promesses de voix électorales», «escroquerie» et d'abus de fonction pour obtenir ou tenter d'obtenir des voix électorales. Le juge

d'instruction de la troisième chambre a entendu, les 24 et 25 février dernier, tous les accusés impliqués dans cette affaire, après avoir convoqué 6 nouveaux accusés issus de la wilaya d'Oran.

Il a également placé sous contrôle judiciaire le troisième fils de l'ancienne présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Naghza, tandis que son deuxième fils est en détention provisoire.

Son troisième fils, contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis, est toujours en fuite, alors que le juge d'instruction a ordonné, le 5 août 2024, la détention provisoire de 68 prévenus, tout en plaçant 3 autres sous contrôle judiciaire, pour leur implication dans l'affaire de corruption qui a entaché le processus de collecte des formulaires de signatures pour les candidats à la présidentielle. Le juge d'instruction

a également ordonné à la troisième chambre du pôle de placer sous contrôle judiciaire trois candidats à l'élection présidentielle de 2024, à savoir Belkacem Sahli, Saïda Naghza et Abdelhakim Hamadi, pour des faits de corruption ayant entaché l'opération de collecte des formulaires de signature pour l'élection présidentielle. Pour sa part, le ministère public a fait appel à la chambre d'accusation du tribunal judiciaire d'Alger

contre la décision de mise sous contrôle judiciaire des candidats à l'élection présidentielle de septembre 2024, demandant le placement des prévenus en détention provisoire, conformément à la demande d'ouverture du dossier qu'il a présentée lors de l'ouverture de l'enquête, mais la chambre d'accusation a confirmé la décision du juge d'instruction de la troisième chambre de la section économique et financière.

Leila A.

Le FFS dénonce le dérapage de l'historien Belghit sur l'amazighité

Le Front des forces socialistes (FFS) a vivement réagi, samedi soir, à partir d'Ouargla, aux déclarations controversées de l'historien Mohamed Amine Belghit, qui a qualifié l'amazighité de «projet franco-sioniste» lors d'une interview accordée à Sky News Arabia. Ces propos, largement diffusés sur les réseaux sociaux, ont suscité une vive indignation, poussant le FFS à condamner fermement ce qu'il considère comme une attaque directe contre l'une des constantes fondamentales de l'identité algérienne.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion d'une rencontre politique à Ouargla, le premier secrétaire national du parti, Youcef Aouchiche, a qualifié ces déclarations de «crime complet et haute trahison», appelant les autorités à prendre des mesures immédiates contre toute tentative de division de la nation. La réaction du FFS intervient dans un climat politique et social particulièrement tendu, où les questions identitaires occupent une place centrale dans le débat public. L'Algérie, confrontée à des défis sécuritaires régionaux et à des pressions géopolitiques croissantes, ne peut se permettre des divisions internes alimentées par des discours incendiaires. Le parti souligne que «les déclarations de Belghit s'inscrivent dans une dynamique plus large de provocation, visant à fragiliser la cohésion nationale en instrumentalisant les composantes historiques et culturelles du pays».

Pour le FFS, «il ne s'agit pas d'un simple débat

d'idées», mais «d'une véritable menace contre la stabilité du pays», précisant qu'«en remettant en cause l'amazighité, qui constitue, avec l'Islam, l'arabité et la modernité, l'un des piliers de l'identité algérienne, ces propos cherchent à semer la discorde entre les différentes composantes de la société», tout en rappelant que «de telles attaques ne peuvent être tolérées, surtout dans un contexte où l'Algérie fait face à des enjeux sécuritaires majeurs, notamment aux frontières».

Contrairement aux thèses avancées par Belghit, le FFS réaffirme que «la diversité culturelle et linguistique de l'Algérie est une richesse et non un facteur de division». L'amazighité, reconnue constitutionnellement comme composante essentielle de l'identité nationale, ne saurait être réduite à un «complot étranger».

Le parti estime que «la véritable menace pour le pays ne vient pas de sa diversité, mais des discours qui cherchent à la manipuler à des fins politiques», appelant ainsi à «une vigilance collective contre toute tentative de réécriture de l'histoire ou de négation des réalités socio-culturelles du pays».

Parallèlement, le FFS en appelle «à la responsabilité des citoyens et des forces vives de la nation pour contrer ces discours de haine», estimant que «seule une mobilisation collective permettra de préserver la stabilité du pays et de renforcer son immunité face aux manipulations externes et internes».

Yanis Ait Lamara

M^{me} MANSOURI RENCONTRE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE AU GABON

La Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a rencontré, au cours de sa visite au Gabon, des membres de la communauté algérienne établie à Libreville, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

La Secrétaire d'Etat a échangé avec les membres de la communauté sur leurs conditions de séjour et pris connaissance de leurs principales préoccupations et aspirations, précise la même source.

A cette occasion, Mme Mansouri a souligné «l'engagement de l'Etat algérien à accompagner sa communauté à l'étranger, à écouter ses préoccupations et à renforcer son lien avec la patrie», saluant «le rôle positif de la diaspora dans la représentation de l'Algérie et la consolidation des liens de fraternité et de coopération entre les peuples algérien et gabonais», conclut le communiqué. Pour rappel, la visite de Mme Mansouri au Gabon entre dans le cadre de sa participation à la cérémonie d'investiture du président gabonais, Brice Oligui Nguema, en tant que représentante du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon un autre communiqué du MAE. Cette investiture fait suite à l'élection présidentielle du 12 avril dernier, remportée par le Brice Oligui Nguema, «mettant ainsi fin à 19 mois de transition et entérinant le retour du Gabon à l'ordre constitutionnel et la reprise de sa participation aux institutions régionales, à leur tête l'Union africaine (UA)», précise la même source.

La cérémonie s'est déroulée en présence de 16 chefs d'Etat et de gouvernement, de personnalités de haut rang et de délégations officielles, ce qui «témoigne de l'intérêt régional et international porté à cette importante échéance politique en République gabonaise», a conclu le communiqué.

L. M.

Les jeunes exposent leurs matériaux de construction au 27^e Batimatec à Alger

La 27^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2025) a ouvert ses portes hier au palais des Expositions des Pins maritimes, à Alger (Safex). S'étalant du 4 au 8 mai en cours, sur une surface d'exposition de 40 000 m², le salon phare des bâtisseurs est rehaussé par la participation des plus importantes sociétés nationales publiques et privées et un important nombre de sociétés étrangères représentant une quinzaine de pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, le Portugal, l'Espagne...

Coorganisé par la société Algeria exhibitions, filiale du groupe Safex et la Société Batimatec Expo le salon Batimatec est devenu au fil des éditions annuelles le plus important rassemblement professionnel du secteur des BTP à l'échelle continentale.

Toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics y sont représentées. Le secteur de l'habitat, faut-il le souligner, sera marqué, d'ici 2027, selon des statistiques officielles, par la réalisation du



programme de construction de 3,5 millions de logements, prévu par les plus hautes autorités du pays. Plus de deux millions d'unités ont déjà été livrées.

Le bilan du ministère indique que le secteur de l'habitat a poursuivi en 2024 sa dynamique accrue, atteignant un niveau record de livraisons avec près de 450.000 logements distribués à travers les différentes wilayas du pays, en plus du lancement du 3^e programme de location-vente «AADL 3», initié pour répondre à la demande croissante des citoyens à revenu moyen pour ce type de logement.

Le rapport révèle des avancées avec 449.832 unités livrées contre 200.000 unités en 2020, 320.000 unités en 2021, 400.000 unités en 2022 et 330.000 unités en 2023.

Une grande partie de ces réalisations a été concrétisée lors de deux importantes opérations : la première, organisée à l'occasion de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet, a vu la distribution de 251.890 logements.

La seconde s'est tenue lors de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, le 1^{er} novembre dernier, avec 102.136 unités attribuées.

UN SECTEUR EN PLEINE DYNAMIQUE

Ces distributions incluaient plusieurs formules de logements : public locatif (social), location-vente (AADL), logement promotionnel aidé (LPA), logement rural, lotissements sociaux et logements promotionnels publics (LPP).

Les différents programmes visent ainsi à répondre aux besoins des citoyens, selon leurs catégories de revenus. Avec près de 450.000 logements attribués en 2024, le secteur de l'habitat a dépassé les 1,7 million d'unités livrées entre 2020 et 2024, alors qu'il s'attelle à la préparation d'un nouveau programme de 2 millions de logements, conformément aux engagements pris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son

programme présidentiel pour le nouveau mandat.

Ce plan comprend notamment le lancement d'un nouveau programme de logements en location-vente, pris en charge par l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL).

Dans ce cadre, la plateforme numérique dédiée à l'inscription au programme «AADL 3» a été ouverte le 5 juillet dernier, coïncidant avec la célébration du 62^e anniversaire de l'Indépendance.

Dès les premières heures, cette initiative a suscité un vif engouement, enregistrant plus de 1,44 million d'inscriptions initiales sur le site dédié, à l'échelle nationale. Contrairement aux deux programmes précédents, «AADL 1» lancé en 2001 et «AADL 2» en 2013, l'opération d'inscription au programme «AADL 3», s'est distinguée cette fois-ci par la numérisation totale du processus de souscription. Les informations sommaires saisies sur la plateforme font l'objet de vérifications automatiques via le fichier national du logement et d'autres bases de données officielles.

Sur un autre registre, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, il y a plus d'un mois à l'APN, que les travaux de réalisation de 196 structures publiques, programmées dans le cadre de la loi de finances pour l'exercice 2025, devront être lancés au mois de mai en cours.

CONCOURS DE LA CHARENTE D'OR

Par ailleurs, le Salon Batimatec réserve un espace de réflexion et de débat, à travers un riche programme de conférences techniques, très prisées par les professionnels et les universitaires.

Les conférences, placées sous la supervision de plusieurs panels d'experts, porteront cette année sur les règles parasismiques algériennes (RPA 2024), dont la nouvelle définition de l'aléa sismique, la géotechnique, ainsi que les structures en béton armé dans la nouvelle réglementation parasismique algérienne RPA 2024.

Aussi, il sera question lors d'une session intitulée «Géorisques» de débattre avec les experts du Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) sur l'étude et l'évaluation des risques géologiques ayant un impact sur les infrastructures et le bâti en général.

À noter également la tenue, lors de cette édition de Batimatec, de la 14^e édition du concours national des jeunes architectes «La Charrette d'or» organisé par le collectif de la revue d'architecture «Vie de villes» qui sera encadré comme à l'accoutumée par un jury composé d'architectes et d'experts algériens de renommée internationale. La thématique s'articulera cette année sur «L'aménagement d'un pôle multimodal à l'entrée Est de la ville d'Annaba».

K. B.

Knauf Algérie mise sur le «Made in Algeria» et l'innovation

À l'occasion du Salon Batimatec 2025, Knauf Algérie, leader dans la fabrication de produits et systèmes à base de plâtre et d'isolation, réaffirme son engagement en faveur du dynamisme du secteur de la construction et contribue activement au développement économique et durable du pays. Forte de son ancrage local avec des équipes 100% algériennes, Knauf Algérie a consolidé sa position de pilier industriel grâce à l'extension de son usine. Un investissement de plus de 50 millions d'euros a permis de doubler sa capacité de production, atteignant désormais 35 millions de m² de plaques de plâtre et 600 000 tonnes de plâtre par an. Ce qui permet de répondre efficacement aux besoins croissants du marché national tout en accompagnant les grands projets structurants du pays. Parallèlement, Knauf Algérie accélère son développement à l'international. En 2024, l'entreprise a exporté plus de 5 millions de m² de plaques de plâtre vers l'Afrique et le bassin méditerranéen, avec pour objectif d'atteindre 6 millions de m² exportés d'ici fin 2025.

POUR LE CONFORT DU CITOYEN ALGÉRIEN

Knauf Algérie présentera lors du Salon ses dernières innovations en matière d'isolation thermique et acoustique, ainsi que ses systèmes constructifs durables.

Ces solutions, désormais produites localement, répondent aux normes internationales en matière de transition écologique tout en s'adaptant aux spécificités du marché algérien. «Auparavant importées, ces innovations sont aujourd'hui développées localement, réduisant ainsi les délais et les coûts pour les professionnels.

Nos produits permettent de construire plus rapidement, plus économiquement et avec une meilleure performance énergétique, pour un confort de vie optimal», explique le Directeur général, El Hadi Iskander.

FORMER POUR PROFESSIONNALISER LE SECTEUR

Chaque année, près de 2000 architectes et artisans sont formés à travers ses centres dédiés à Oran,

Sétif et Alger, ainsi que via une caravane itinérante couvrant les 58 wilayas. Knauf Algérie agit tout en ayant les générations futures à l'esprit par la réduction de l'empreinte carbone de ses activités, la préservation des ressources naturelles utilisées dans le processus de fabrication et la réhabilitation des carrières au fur et à mesure de leur exploitation, notamment par la plantation, le reboisement et la pérennisation de la biodiversité. Ces engagements reflètent la

volonté de Knauf Algérie de contribuer au développement durable et inclusif des régions où elle opère, renforçant ainsi son ancrage territorial et sa stratégie à très long terme en Algérie. «Pour nous, réussir ne se limite pas aux performances économiques. C'est aussi avoir un impact positif sur la vie des Algériens, en particulier dans les zones où nous sommes implantés», conclut M. Iskander.

K. B.

HOLCIM EL DJAZAÏR REDONNE VIE AU VIEUX BÂTI !

Cette année, Holcim El Djaïr sera présente au Salon Batimatec afin de «mettre en lumière son savoir-faire en matière de rénovation du patrimoine bâti». «A travers nos solutions innovantes - telles qu'Airium™, Tector® - et notre approche circulaire portée par Geocycle™, nous réaffirmons notre engagement pour la préservation du patrimoine national», indique la société dans un communiqué.

«En restaurant les édifices anciens avec des matériaux durables, performants et respectueux de l'esthétique locale, nous contribuons à transmettre notre mémoire architecturale aux générations futures», explique la même source.

K. B.

EDUCATION NATIONALE

Un nouveau manuel d'anglais pour les élèves du premier cycle moyen

L'Office national des publications scolaires lancera l'impression d'«un million» de nouveaux manuels d'anglais, qui seront destinés aux élèves des premières classes moyennes, dès qu'il sera approuvé et validé par l'Institut national de recherche en éducation, afin d'atteindre l'objectif recherché, à savoir la poursuite de la mise en œuvre des réformes éducatives approuvées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à introduire l'anglais dès le cycle primaire et à élever le niveau académique des apprenants en langues étrangères en général et en langue vivante en particulier.

Selon nos sources, une commission spécialisée composée d'inspecteurs hautement qualifiés et expérimentés, sélectionnés dans 58 wilayas, a achevé sa tâche principale qui consiste à rédiger un nouveau manuel d'anglais pour les élèves des premières classes moyennes, qui remplacera l'ancien manuel actuellement utilisé.

Le nouveau programme éducatif a été préparé et conçu conformément aux programmes du ministère de l'Éducation nationale relatifs à l'étape de l'enseignement moyen et au cahier des charges pédagogiques publié par le comité d'accréditation de l'Institut technologique de recherche en éducation (TERI), et ce, afin de suivre les évolutions dans le domaine scolaire et d'élever

le niveau académique des apprenants, en poursuivant la mise en œuvre des réformes éducatives approuvées par le président Tebboune, dont l'introduction de l'anglais à partir de l'enseignement primaire, ce qui nécessite le renouvellement progressif de ces programmes éducatifs, en y introduisant des amendements fondamentaux et en adoptant d'importantes réformes qui peuvent être partielles ou totales.

A cet égard, nos sources ont souligné que le nouveau manuel d'anglais a été transféré à l'Institut national de recherche en éducation, «un établissement public à caractère scientifique et technologique, chargé de mener des recherches scientifiques et de terrain dans le domaine de l'éducation» afin de l'examiner en profondeur, avant



qu'il ne soit approuvé par le comité d'accréditation spécialisé, tout en notant qu'en cas de remarques, le manuel est renvoyé au comité de rédaction, qui apportera les corrections et révisions nécessaires.

Concernant le reste des opérations effectuées suite à l'approbation du nouveau programme éducatif, les mêmes sources ont révélé que les services spécialisés de l'Office national des publications scolaires commenceront immédiatement à exécuter leurs tâches, principalement liées à l'impression d'un million de nouveaux manuels, en utilisant des équipements et des moyens hautement sophisti-

qués appartenant à l'institution, d'une manière continue et ininterrompue 24h/24 et pendant les week-ends afin que les livres soient prêts avant la prochaine date de rentrée scolaire 2025/2026. Dans le même contexte, nos sources ont indiqué que l'Office national des publications scolaires proposera 750.000 nouveaux manuels d'anglais à la commercialisation à travers un large réseau afin que le plus grand nombre possible d'élèves y aient accès, de garder 250.000 manuels, qui seront placés dans le stock de l'Office afin d'être utilisés rationnellement, et pour faire face à toute pénurie de manuels, ou à toute crise qui

pourrait survenir en raison d'inondations, de tremblements de terre et d'autres catastrophes naturelles.

Les mêmes sources ont également précisé que le manuel sera commercialisé à un prix maximum de 250 DA, alors qu'il sera imprimé en 96 pages, et comprendra des leçons appropriées et compatibles avec le niveau des élèves des premières classes intermédiaires, qui seront soutenues par des illustrations utiles et des illustrations pédagogiques qui aident à la compréhension et à l'assimilation rapides, et œuvrent à simplifier les concepts et les apprentissages sans complications afin d'œuvrer à l'amélioration du niveau des élèves dans les langues étrangères. Sur la base de ce qui précède, nos sources ont indiqué que les autorités compétentes commenceront l'année académique prochaine à rédiger et à concevoir le manuel d'anglais pour la deuxième année intermédiaire, qui sera suivi au cours de l'année académique suivante par le renouvellement du manuel d'anglais pour la troisième année intermédiaire, et ainsi de suite.

Leila A.

Start-up : lancement de la 5^e édition du concours Africa Sipsa Innov Award

La 5^e édition du concours de l'innovation dans le domaine agricole en Afrique «Africa Sipsa Innov Award» (2025), organisée par le Groupe de réflexion Filaha Innove incubateur (GFFI), a été lancée samedi à Alger. Ont assisté au lancement de ce concours, le représentant du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Toufik Mazouz, ainsi que des professionnels, des chercheurs et des propriétaires de start-up activant dans le secteur agricole.

Ce concours tend à promouvoir une agriculture intelligente et durable en Algérie et en Afrique, en attirant des compétences de différents profils, afin de présenter des solutions technologiques à même d'améliorer la productivité et la qualité des récoltes. Pas moins de 40 projets innovants issus de plusieurs pays africains, dont l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, participeront à ce concours, dont la cérémonie de remise des prix est prévue le 26 mai, en marge du Salon

international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie SIPSA-Filaha, qui se tiendra au palais des Expositions (Safex).

Quatre projets seront sélectionnés pour la phase finale, dont trois seront distingués durant le salon, tandis que le quatrième se verra attribuer le «Prix du jury», selon les explications fournies par Mme Malika Alili, membre du jury. La même intervenante a affirmé que les projets en lice portaient sur l'AgriTech, la FoodTech et les technologies liées à l'eau, illustrant ainsi la dynamique d'innovation sur le continent africain.

Par ailleurs, les lauréats bénéficieront d'un appui particulier durant le salon SIPSA-Filaha, ce qui leur permettra de tisser un réseau de contacts avec des investisseurs et des professionnels, outre un accompagnement assuré par Filaha Innove incubateur.

Dans une allocution prononcée au nom du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Toufik Mazouz, chargé des incubateurs au sein du

ministère, a souligné l'importance de telles initiatives dans la consolidation des relations entre les innovateurs et les agriculteurs, notamment à travers les solutions technologiques comme les drones, les robots ou encore les logiciels développés.

Il a, à cet égard, indiqué que l'Etat optait pour une approche participative afin de renforcer l'intégration des technologies dans le secteur agricole, soulignant qu'«il ne s'agit plus d'une option, mais d'une nécessité». En marge de cette rencontre, il a été procédé à l'annonce de l'organisation de la 23^e édition du Salon international de l'agriculture SIPSA-Filaha, du 26 au 29 mai, au palais des Expositions «Safex», aux Pins maritimes à Alger. Le président du GFFI, Amine Benssemmane, a indiqué que cette édition verra la participation de 750 exposants de 39 pays, notamment l'Italie en tant qu'invité d'honneur, au regard de ses relations solides avec l'Algérie dans le domaine agricole, notamment la culture céréalière (blé). Les ministres de l'Agriculture du Sultanat

d'Oman, du Zimbabwe et du Cameroun seront également présents à la cérémonie d'ouverture de ce Salon qui mettra en exergue les potentialités agricoles de plusieurs wilayas, à l'instar d'El Tarf et El Oued.

Pour M. Benssemmane, le Salon, organisé chaque année depuis plus de deux décennies, constitue un important espace pour développer le secteur agricole en Algérie et renforcer la coopération entre les pays du Sud. Les conférences programmées durant cette édition porteront sur l'agriculture saharienne, la production de pomme de terre, de tomates et d'huiles, avec l'organisation d'un concours relatif à la production d'huiles alimentaires.

Le Salon coïncidera aussi avec l'organisation de deux autres manifestations, à savoir : le 4^e Salon international de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie en Afrique (Afrika Food Export) et le Salon de la pêche durable & des produits halieutiques (Djazaqua).

APS

BOUIRA

Lancement de travaux de réhabilitation de plusieurs routes dans les communes du Sud

Des travaux de réhabilitation de plusieurs axes routiers dégradés ont été lancés samedi dans les communes de Dechmia, Sour El-Ghouzlane, Dirah et El Hakimia, lors d'une visite de travail du wali Abdelkrim Laâmourî dans ces régions du sud de la wilaya.



Au cours de sa première halte à Dechmia, rapporte l'APS, le chef de l'exécutif a procédé, en compagnie de responsables locaux, au lancement du projet d'entretien et de réaménagement

de l'axe routier reliant la RN 62 à la localité Magrounet sur une distance de 4,8 km. L'enveloppe financière consacrée à cette

opération est de l'ordre de 49 millions de dinars, et un délai de trois mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice afin de parachever les travaux et livrer le projet, a expliqué le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi, sur le site du chantier. Il s'agit d'un axe important qui facilite et fluidifie davantage la circulation automobile du sud de la wilaya à l'ouest et au nord, selon les détails fournis par le même responsable. Une opération similaire a été

lancée sur la route reliant la localité El Maleh à la commune de Dirah, pour un montant de 36 millions de dinars, selon le directeur du secteur.

«La réhabilitation de cette route permet de désenclaver le village El Maleh et de le relier à Dirah et surtout d'améliorer les conditions de vie des citoyens de ces régions enclavées», a expliqué Gasmi. Une autre enveloppe financière estimée à 49 millions DA a été allouée pour les travaux de réaménagement de la route

reliant la RN 8 à la localité El Hamra sur une distance de près de 3 km, selon les chiffres communiqués par le même responsable.

Toujours dans la commune de Dirah, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation d'une autre route reliant également la RN8 au village Lahrar sur une distance de 1,3 km. Le montant consacré à cette opération est de l'ordre de 18 millions dinars pour un délai de réalisation de 3 mois.

Dans la commune voisine d'El Hakimia, les autorités locales ont lancé les travaux de réhabilitation de la 1re tranche de la route reliant le chef-lieu communal à la localité El Chaâba sur une distance de 3 km. En outre, le projet de réhabilitation de la route reliant les villages Djaâfra à Lahdjairia relevant de la commune de Sour El Ghouzlane, à une quarantaine de kilomètres au sud de la wilaya, a été lancé.

Une enveloppe financière de 48 millions DA a été consacrée au réaménagement du tronçon routier de 3,5 km reliant les deux villages, a précisé Gasmi.

R. R./APS

CONSTANTINE

PLANTATION DE PLUS DE 43.400 ARBUSTES EN ZONES FORESTIÈRES ET URBAINES

Au total, 43.441 arbustes ont été mis en terre à travers diverses zones forestières et urbaines de la wilaya de Constantine, au titre de la saison 2024-2025, a-t-on appris mercredi dernier auprès d'un cadre de la Conservation des forêts. Le plus grand nombre de ces arbustes, soit 23.900 plants, a été affecté aux régions forestières dans le cadre de la concrétisation des orientations des autorités supérieures visant la récupération des surfaces endommagées par des incendies, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication de la Conservation des forêts, Ali Zegrou. Il a détaillé dans ce même contexte que 7.450 arbustes ont été plantés à la forêt d'El Hadadj, dans la commune de Benbadis, 6.250 plants à la forêt de Laârima (Zighoud Youcef), 5.200 pour celle de Draâ Nagua (El Khroub) et 5.000 autres pour le site forestier de Kaf Lekhal situé sur les hauteurs de Djebel Ouahch, rappelant que la wilaya de Constantine dispose actuellement d'un patrimoine forestier de 28.074 ha, soit 12 % de sa superficie globale. Afin de générer des richesses et de nouveaux postes d'emploi pour les populations des zones rurales et montagneuses, 12.000 plants d'arbustes fruitiers ont été mis en terre, dans neuf communes de la wilaya, au titre de cette campagne de plantation qui vient d'être achevée, dont 7.800 arbustes de cyprès, 2.200 oliviers et 2.000 caroubiers, a ajouté la même source. Ce programme de plantation, ayant mobilisé des moyens humains et matériels importants, a-t-il encore noté, a consisté, d'autre part, en la mise en terre de 7.541 autres arbustes d'ornement à travers différents secteurs urbains, des cités universitaires et des structures scolaires.

EL-OUED

Réalisation d'une vingtaine de projets pour améliorer le réseau d'électricité (Sonelgaz)

Pas moins de 19 opérations visant l'amélioration du réseau d'électricité, en prévision de la période estivale 2025, ont été réalisées dans la wilaya, a appris l'APS auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenues dans le cadre du programme annuel de la Sonelgaz, ces opérations visent à pallier les perturbations dans la distribution de l'électricité durant la période des grandes chaleurs estivales, induisant des pics de consommation, notamment avec l'extension urbaine rapide dans les 22 communes de la wilaya, a indiqué le chargé de la communication à la Sonelgaz d'El-Oued, Habib Meslem. Le programme de la Sonelgaz a porté, au titre des mesures techniques

pour renforcer le réseau de distribution, sur la rénovation des disjoncteurs et le changement de cellules de transformateurs, a-t-il ajouté. La Sonelgaz a procédé durant le mois d'avril courant, par souci de satisfaire les besoins de ses clients, à la mise en service de 17 transformateurs électriques, aériens et terrestres, pour un réseau électrique de 21 km. Dans le cadre de ses investissements pour l'année en cours, en vue de renforcer le réseau électrique de la wilaya, l'entreprise a élaboré une étude de réalisation de 31 opérations sur un total de 41 projets, a fait savoir Meslem. La wilaya d'El-Oued enregistre un taux de couverture en électricité de 99%, a-t-il conclu.

APS

Les violations marocaines des droits de l'homme se multiplient au Sahara occidental occupé (ONG)

A la résistance du peuple sahraoui, vivant en territoire occupé, Rabat oppose la violence politique, physique et carcérale, le tout dans un huis clos que les organisations de défense des droits de l'homme ne cessent vainement de dénoncer depuis des décennies. De nombreuses violations des droits de l'homme dans le territoire occupé du Sahara occidental ont été recensées en 2024 par le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA), a indiqué le dernier rapport de cette ONG, qui fait également état de plusieurs autres violations à l'encontre des militants marocains des droits de l'homme.

En effet, les autorités marocaines ont poursuivi l'année dernière leur campagne de répression des militants sahraouis, a indiqué Amnesty International (AI) dans son dernier rapport annuel, publié fin avril dernier. «La force d'occupation marocaine a continué d'imposer des restrictions sévères à la liberté d'expression, de réunion et d'association dans les territoires occupés du Sahara occidental, tout en poursuivant le ciblage systématique des voix réclamant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a indiqué AI dans son rapport, rappelant avoir documenté en janvier 2024 «la dispersion violente, par les autorités marocaines, d'une manifestation pacifique organisée par un groupe de militantes sahraouies dans la ville de Laâyoune au Sahara occidental». «Cette intervention a provoqué plusieurs blessures, constituant une violation manifeste de leur droit manifester pacifiquement», affirme AI. En février 2024,



«les autorités marocaines ont empêché le CODESA de tenir une conférence de presse consacrée à la situation des droits humains dans le territoire», affirme cette ONG, notant que cet événement devait avoir lieu au domicile de son président, Ali Salem Tamek, à Laâyoune, où Rabat étouffe toute voix dénonçant sa politique d'occupation et l'exploitation illégale des ressources naturelles à laquelle le peuple Saharaoui n'a pas donné son consentement. «Cette interdiction a été perçue comme une poursuite des politiques visant à museler les voix dissidentes et à empêcher l'action indépendante en matière de droits humains», affirme le CODESA, qui a fait aussi état, en août de la même année, des cas de harcèlement de 13 de ses membres à leur retour d'un congrès en Turquie.

«En août 2024, treize membres du CODESA ont été soumis à des fouilles arbitraires dans les aéroports de Laâyoune et Dakhla (Sahara occidental) à leur retour d'un congrès en Turquie», dénonce l'ONG, précisant que les documents et effets personnels de ces militants ont été saisis par la police sans justification légale claire. Ces épisodes sont loin d'être des cas isolés, puisque quelques mois auparavant,

en avril 2024, l'occupation marocaine a mené des opérations de démolitions forcées contre 12 familles sahraouies dans une localité au nord de la ville de Smara, sans préavis ni proposition de relogement, ce qui constitue des expulsions forcées, dénonce encore Amnesty International qui a conclu que «ces incidents témoignent d'une politique systématique de restriction des libertés fondamentales au Sahara occidental, notamment la liberté d'expression, de mouvement et d'organisation, avec une impunité persistante pour les auteurs de ces violations».

RÉPRESSION ACCRUE CONTRE LES MILITANTS MAROCAINS

Pis, le CODESA affirme que les forces armées marocaines ont exécuté, à l'aide de drones, deux ressortissants mauritaniens et quatre maliens, dans des opérations menées en janvier et février 2024 au Sahara occidental occupé. Même les militants marocains n'ont pas été épargnés par la politique de répression du Makhzen. L'organisation a indiqué, à ce titre, que les autorités ont continué «à réprimer la dissidence et à prendre pour cible des journalistes, des militants et des personnes qui critiquaient le régime marocain en engageant des poursuites judiciaires à leur rencontre et en les pla-

çant sous surveillance». «Plusieurs ont été emprisonnés pour avoir critiqué la monarchie ou publié ce que les autorités qualifiaient de «fausses nouvelles», a-t-elle souligné. Elle a cité, à ce propos, le cas du journaliste Hamid El Mahdaoui, directeur du site internet Badil, condamné, en novembre, par le tribunal de première instance de Rabat à 18 mois d'emprisonnement et à une amende, après l'avoir déclaré coupable de «diffusion de fausses allégations» et de «diffamation», à la suite d'une plainte du ministre de la Justice. L'ONG a rappelé, dans ce contexte, qu'en février et en septembre, le Comité des droits de l'homme de l'ONU a demandé que les autorités mettent en place des mesures provisoires pour protéger la santé de Mohamed Ziane (81 ans), avocat spécialiste des droits humains et ancien ministre des Droits de l'homme, qui avait été condamné en novembre 2022 pour des charges controuvées liées à ses activités en faveur des droits fondamentaux. Citant l'organisation Alkarama, qui a déposé la plainte, Amnesty International a affirmé que «les autorités n'ont pas satisfait à cette demande». Par ailleurs, Amnesty International a reproché aux autorités marocaines de ne pas avoir enquêté efficacement sur la répression meurtrière de juin 2022 contre des personnes migrantes ou réfugiées. Lors de cette répression, au moins 37 personnes ont trouvé la mort et 77 autres ont été portées disparues alors qu'elles tentaient de franchir la frontière depuis le Maroc pour entrer dans l'enclave espagnole de Melilla. Citant l'Association marocaine des droits humains (AMDH), l'ONG a fait savoir qu'«entre le 6 et le 12 juin 2024, les autorités avaient inhumé en secret au moins 13 des personnes tuées lors de cette opération». S'appuyant sur une enquête publiée en mai par «Lighthouse Reports» et un consortium de médias, Amnesty a accusé les autorités marocaines d'avoir arrêté dans des centres urbains des personnes migrantes ou réfugiées d'Afrique subsaharienne, ciblées en fonction de critères raciaux.

Sophia Rais

Soudan du Sud : sept personnes tuées dans le bombardement d'un hôpital

Au moins sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres ont été blessées dans une attaque aérienne contre un hôpital de l'organisation internationale Médecins sans frontières au Soudan du Sud, ont rapporté dimanche des médias. Le bombardement a détruit l'unique hôpital de la ville d'Old Fangak et sa pharmacie. Le chef de la mission MSF au Soudan du Sud, Mamman Mustapha, a condamné l'attaque, soulignant que «l'établissement était la seule source de soins vitaux pour plus de 40.000 personnes».

«Les attaques contre les installations médicales sont inacceptables et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Nous appelons toutes les parties au conflit à assurer la protection des civils et des infrastructures humanitaires», a-t-il souligné. La situation au Soudan du Sud s'est détériorée le 4 mars, lorsque la ville de Nasir (nord-est), est devenue le théâtre d'affrontements entre les troupes régulières et les milices de l'Armée blanche des Nuers, groupe lié à l'opposition armée.

A l'issue d'intenses combats, les milices ont pris le contrôle de Nasir et se sont emparées de la base militaire située dans la ville. Fin mars, des combats ont éclaté entre des unités du Mouvement populaire de libération du Soudan en opposition et les forces gouvernementales dans le nord du Soudan du Sud.

Le 27 mars, le premier vice-président, Riek Machar, qui est également chef de l'opposition, a été assigné à résidence dans la capitale Juba.

SOUDAN : LES ENFANTS TOUCHÉS PAR UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE «DE PLUS EN PLUS GRAVE» (UNICEF)

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé à la cessation des combats au Soudan où les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire «de plus en plus grave». «Alors que les combats s'intensifient au Darfour, au Soudan, les enfants sont les plus touchés par une catastrophe humanitaire de plus en plus grave», a écrit l'Unicef dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. «Ces violences et ces combats doivent cesser», a-t-elle souligné. L'Unicef a rappelé qu'elle est sur le terrain «pour soutenir les personnes déplacées en leur fournissant des fournitures vitales en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène». Mercredi dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était dit «consterné» par la situation «de plus en plus catastrophique» dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire «sûr et sans entrave» dans ce pays, en proie à un conflit depuis avril 2023 qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). A cet égard, M. Guterres avait évoqué l'ampleur des besoins des personnes «désespérées», principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.



La situation humanitaire dans la bande de Ghaza «dépasse l'inimaginable» (UNRWA)

L'entité sioniste demeure sourde aux appels internationaux à la levée du blocus qu'elle a imposé depuis deux mois maintenant, sur fond de poursuite des bombardements meurtriers contre les populations civiles de la bande de Ghaza. La situation humanitaire empire dans la bande de Ghaza à mesure que les jours passent dans un contexte de refus total de l'entité sioniste de laisser passer l'aide internationale dans cette enclave complètement isolée du reste du monde. Cette situation «dépasse tout ce que l'on peut imaginer», a dénoncé, hier, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dont les équipes n'arrivent plus à répondre aux besoins des 2,5 millions d'habitants de Ghaza qui vivent au milieu des décombres, affamés et privés de soins, par 20 mois de guerre génocidaire sioniste, ayant fait plus de 52.000 morts, plus de 100.000 blessés et des centaines de milliers de déplacés. Dans une déclaration publiée sur les réseaux sociaux, l'UNRWA a indiqué qu'une mobilisation internationale «est indispensable» pour éviter que cette catastrophe humanitaire n'atteigne un niveau sans précédent, alors que le blocus total imposé à Ghaza entame sa neuvième semaine. L'agence onusienne a une nouvelle fois appelé à un cessez-le-feu immédiat. Vendredi, le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, avait déjà mis en garde contre les effets dévastateurs du siège sioniste qui «tue en silence» chaque jour davantage d'enfants



et de femmes, en plus de ceux tombés en martyrs dans les bombardements toujours en cours, menés par les forces d'occupation sionistes contre les Palestiniens depuis octobre 2023.

Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste a fermé les points de passage vers la bande de Ghaza, empêchant l'entrée de l'aide alimentaire, humanitaire, médicale et de marchandises, provoquant une dégradation massive de la situation humanitaire. Alors que de nombreux gouvernements, notamment occidentaux, continuent de soutenir l'entité sioniste par leur silence complice pour certains et d'autres

activement en lui fournissant l'aide financière et matérielle, leurs peuples sortent régulièrement dans la rue pour rejeter une politique de déni qui prive aujourd'hui les Palestiniens de leur terre et de leur pays.

Ainsi, des manifestations de masse ont eu lieu samedi dans de nombreuses villes et capitales du monde entier, condamnant les agressions sionistes barbares contre la bande de Ghaza, toujours en cours depuis octobre 2023, a indiqué l'agence palestinienne de presse, Wafa. Des milliers de personnes ont participé à des manifestations organisées dans la capitale danoise, Copenhague, la ville suédoise d'Helsingborg, à

Brême, en Allemagne, et dans la capitale, Berlin, en soutien au peuple palestinien, exigeant un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Les manifestants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniens condamnant les crimes commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Condamnant le génocide à Ghaza, ils ont appelé à la fin de la politique de «deux poids, deux mesures» et à la nécessité de tenir l'occupation sioniste responsable de ces massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants et les femmes.

Sophia Rais

Nigeria : au moins 11 soldats tués dans une attaque terroriste

Attaque terroriste dans l'Etat de Yobe, dans le nord-est du Nigeria, indiquent des sources militaires.

Des terroristes ont attaqué vendredi soir une base dans la ville de Buni Gari, tuant 11 soldats et incendiant la base après un violent échange de tirs, ont déclaré deux sources militaires. «Les terroristes, à bord de plusieurs camions

et armés de mitrailleuses lourdes et de lance-roquettes, ont attaqué la base et l'ont incendiée après avoir tué 11 soldats», a déclaré un officier. «Le bilan pourrait s'alourdir car de nombreux soldats sont portés disparus et leur sort reste inconnu», a-t-il ajouté. La base de Buni Gari, située à 60 km de Damaturu, la capitale de l'Etat de Yobe, a été attaquée à plusieurs reprises par des terroristes.

Présidentielle ivoirienne : le principal parti d'opposition mobilise et hausse le ton

Le principal parti d'opposition en Côte d'Ivoire, dont le candidat Tidjane Thiam a été exclu de la présidentielle d'octobre, a mobilisé des milliers de personnes samedi à Abidjan et haussé le ton en exhortant à la «mobilisation nationale» face à «l'injustice, la tyrannie et la peur». Il s'agit du plus important rassemblement du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) depuis la radiation de son candidat de la liste électorale après qu'un tribunal a estimé le 22 avril qu'il avait perdu sa nationalité ivoirienne au moment de son inscription en 2022. Les autres figures de l'opposition, dont le pré-

sident (2000-2011) Laurent Gbagbo, sont également exclues de la course à la présidentielle en raison de condamnations judiciaires. Le président Alassane Ouattara, 83 ans, président depuis 2011, de son côté, ne s'est pas encore prononcé sur une éventuelle candidature, mais s'est déjà dit «désireux de continuer à servir son pays». «A toutes les Ivoiriennes et à tous les Ivoiriens, je voudrais lancer un appel vibrant pour un sursaut national», a déclaré devant les militants Noël Akossi Bendjo, vice-président du PDCI, présenté comme parlant au nom de M. Thiam, un banquier international de 62 ans.

MEXIQUE : SHEINBAUM REJETÉ L'OFFRE DE TRUMP D'ENVOYER L'ARMÉE CONTRE LES CARTELS DE LA DROGUE

La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, a déclaré samedi dans un discours qu'elle avait rejeté l'offre de son homologue américain Donald Trump d'envoyer son armée au Mexique pour lutter contre les cartels de la drogue. Lors d'un événement public, Mme Sheinbaum a fait référence aux informations du «Wall Street Journal» selon lesquelles le président américain avait fait pression sur elle pour que le Mexique accepte la présence de soldats américains sur son territoire.

«C'est vrai (...), mais pas comme ils le disent», a dit Mme Sheinbaum, expliquant que lors d'un appel, M. Trump lui avait demandé comment il pouvait l'aider à lutter contre le crime organisé et avait proposé d'envoyer l'armée. «Je lui ai dit : «Non président Trump, le territoire (du Mexique) est inviolable, la souveraineté est inviolable (...), nous n'accepterons jamais la présence de l'armée américaine sur notre territoire»», a-t-elle ajouté.

Elle a expliqué qu'elle avait proposé au président américain de collaborer et de partager des informations. Mme Sheinbaum a toutefois demandé à M. Trump de mettre un terme au trafic d'armes qui alimente les gangs criminels, l'une des causes d'une vague de violence qui dure depuis près de vingt ans et a fait plus de 450.000 victimes. «Hier (vendredi, ndlr), le président (américain) a donné un ordre afin que tout soit mis en oeuvre pour empêcher les armes d'entrer dans notre pays depuis les États-Unis», a-t-elle souligné.

La FAO revoit à la baisse ses prévisions de la production mondiale des céréales pour 2024-2025

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a revu à la baisse ses prévisions de la production mondiale des céréales pour la saison 2024-2025 (1,1 million de tonnes), selon le dernier bulletin de cette institution.

«**L**a production céréalière mondiale est désormais estimée à 2.848 millions de tonnes, ce qui reste légèrement inférieur à celle de l'année précédente», lit-on sur le site de la FAO, qui explique ce recul par une baisse de la production du maïs.

Les prévisions concernant les stocks mondiaux de céréales à la clôture des campagnes de 2025 ont aussi été réduites de 5,1 millions de tonnes depuis avril pour s'établir à 868,2 millions de tonnes, soit une baisse de 16,6 millions de tonnes (1,9%) par rapport aux niveaux d'ouverture, explique le bulletin de la FAO, ajoutant que «le rapport stocks-utilisation de céréales au niveau



mondial devrait être de 29,9% en 2024-2025, un chiffre en légère baisse par rapport à 2023-2024 (30,8 %), mais une offre encore relativement confortable».

Cela n'est pas sans impact sur les échanges mondiaux de céréales qui devraient reculer de 6,8% par rapport à leur niveau durant la saison précédente. Après avoir connu une période difficile, en raison des changements climatiques, la production de riz est repartie depuis avril dernier et devrait atteindre un niveau record de 543,6 millions de tonnes en 2024-2025. Cette hausse s'explique par l'augmentation des superficies cultivées d'environ

1,5%, selon les données de l'organisation onusienne qui a relevé de 0,4 million de tonnes ses prévisions concernant l'utilisation mondiale du riz, boostée par certains pays africains. Ainsi, l'utilisation mondiale de riz s'établit à 539,4 millions de tonnes. «À ce niveau, l'utilisation mondiale du riz atteindrait un pic inédit et dépasserait l'estimation de la campagne précédente de 2,0%», note la FAO. Concernant les stocks mondiaux de blé, ils sont révisés à la baisse en mai à hauteur de 1,9 million de tonnes. Mais malgré cette révision à la baisse, la FAO prévoit encore une légère hausse (0,6%) des stocks mon-

diaux de blé par rapport à leurs niveaux d'ouverture, qui atteindraient 318 millions de tonnes en 2024-2025. Quant aux prévisions liées aux échanges mondiaux de blé en 2024-2025 (juillet-juin), elles sont légèrement revues à la baisse en mai, de près de 1,0 million de tonnes, à cause du resserrement de l'offre en blé de la Russie qui a réduit ses exportations ainsi que par la baisse de la demande turque. «Avec cette nouvelle correction à la baisse, les échanges mondiaux de blé en 2024-2025 (juillet-juin) devraient reculer de 7,4% par rapport à 2023-2024 et s'établir à 194 millions de tonnes», a souligné le bulletin mensuel de la FAO. L'utilisation mondiale de blé en 2024-2025 a été relevée de 1,8 million de tonnes, «en raison de l'utilisation plus importante qui est anticipée en Argentine et dans l'Union européenne, ce qui porte les prévisions à 797 millions de tonnes, soit une infime progression (0,1%) par rapport à la campagne précédente». Les prévisions au sujet de la production mondiale de blé en 2025 restent globalement inchangées par rapport au mois précédent, seuls des ajustements mineurs ayant été apportés pour tenir compte des facteurs météorologiques. Les

dernières prévisions de la FAO concernant la production de blé en 2025 s'élèvent à 795 millions de tonnes, ce qui correspond à la production de l'année précédente. En Afrique du Nord, les perspectives sont mitigées : le Maroc connaît une récolte inférieure à la moyenne, l'Algérie prévoit une récolte de blé proche de la moyenne, et l'Égypte et la Tunisie (où l'irrigation est très utilisée) devraient enregistrer une production moyenne ou bien supérieure à la moyenne.

Les stocks mondiaux de céréales secondaires sont également revus à la baisse ce mois-ci, de 3,1 millions de tonnes, en raison de la diminution des stocks de maïs, en particulier aux États-Unis d'Amérique, qui s'explique par de plus fortes exportations.

Les prévisions de la FAO concernant l'utilisation mondiale de céréales secondaires en 2024-2025 n'ont quasiment pas évolué (1.534 millions de tonnes), ce qui représente une croissance de 1,1% par rapport au niveau de 2023-2024. La hausse attendue s'explique principalement par l'utilisation plus importante du maïs dans l'alimentation animale, particulièrement en Chine et dans la Fédération de Russie.

Lyès M.

PUBLICITÉ

Malgré l'instabilité, plus de 8 milliards USD d'IDE dans la zone du canal de Suez (Egypte)

En dépit de la crise engendrée par la guerre génocidaire que mène l'entité sioniste au peuple palestinien dans la bande de Ghaza, qui a entraîné une forte baisse du trafic maritime dans la mer Rouge depuis le début de l'année 2024, la Zone économique du canal de Suez n'a pas perdu de son attractivité.



Selon des statistiques dévoilées par le Conseil des ministres égyptien la semaine précédente, la ScZone (Zone économique du canal de Suez) a, en effet, connu l'arrivée de nouveaux investissements internationaux de l'ordre de 8,3 milliards de dollars depuis la fin de l'année 2023 jusqu'au mois de mars dernier.

Les résultats des flux d'IDE (investissements directs étrangers) dans la région durant cette période ont été confirmés au même moment par le président de l'Autorité générale de la Zone économique du canal de Suez, Walid Gamal El-Din, à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre, Mostafa Madbouly.

A cette occasion, le président de la ScZone a fait état de 262 nouveaux projets dans le secteur industriel, des services et de la logistique, devant permettre la création de plus de 40.000 emplois directs. Durant la même période, la plateforme a aussi enregistré une dizaine d'autres investissements de création de nouveaux ports maritimes. Pour ce qui est de la provenance de ces projets, le même responsable a indiqué qu'il s'agit d'entreprises internationales qui avaient opté pour l'investissement dans cette zone stratégique, constituant un carrefour logistique de première importance, d'où transitent près de 15% des échanges mondiaux et facilitant la liaison entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie.

Ces investissements ciblent également des secteurs stratégiques, comme «les énergies nouvelles et renouvelables, les industries électroniques, les produits

pharmaceutiques, les composants et pièces détachées automobiles, les composants métalliques, ainsi que d'autres domaines prometteurs», a dévoilé aussi le responsable de la méga-zone industrielle égyptienne.

ENERGIES RENOUVELABLES, MINES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

En plus de ces projets confirmés, la Zone du canal de Suez table aussi sur l'arrivée de nouveaux investissements, essentiellement dans le domaine des industries minières, d'une valeur de 47 millions de dollars dans les prochains mois, a ajouté Walid Gamal El-Din à la même occasion, sans pour autant dévoiler l'identité des porteurs de ces projets. Avec un chiffre d'affaires s'élevant en moyenne à plus de 8 milliards de dollars avant l'éclatement de la crise au Proche-Orient, le canal de Suez joue un rôle crucial dans l'économie égyptienne, avec une forte contribution au PIB (produit intérieur brut). Pour rattraper les pertes que cette zone subit depuis le début de l'année précédente, le gouvernement égyptien a déployé un vaste programme de modernisation de son infrastructure, tout en renforçant son attractivité pour accueillir les investissements de compagnies internationales opérant dans divers secteurs d'activité.

Outre les investissements installés sur place, c'est le trafic maritime transitant par cette zone qui semble connaître un début de redressement. C'est ce

qu'a confirmé au mois d'avril dernier l'Autorité générale de la ScZone, dont le bilan prévisionnel fait état de revenus qui devraient atteindre 7 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année en cours. Cette évolution tranche donc avec la situation que le canal a traversée durant l'année précédente, où ses revenus n'avaient pas dépassé le seuil de 4 milliards de dollars.

En tout cas, selon le bilan du même organisme, les revenus du canal de Suez durant le premier trimestre de l'année en cours sont de l'ordre de un milliard de dollars, soit le même niveau enregistré à la même période de l'année précédente, durant laquelle les revenus du canal ont connu une chute brusque de 60%, tel qu'il ressort des données publiées par la Banque centrale d'Égypte (BCE).

Faisant état d'une légère hausse de 0,7% du nombre de navires ayant traversé le canal durant le mois de mars dernier par rapport au mois de février, le premier responsable de la ScZone avait estimé être «en légère amélioration par rapport à l'année dernière, mais si on compare avec l'année précédente, bien sûr, nous avons perdu beaucoup».

Les pertes subies par la Zone du canal de Suez dans le sillage de la guerre au Proche-Orient impactent fortement l'économie égyptienne. Afin de rattraper les retards, le gouvernement multiplie les efforts pour y attirer davantage d'IDE.

Ahmed Allaoua

IRAN : UNE HAUSSE DE PLUS DE 16% DES ÉCHANGES AVEC LA RUSSIE

A l'occasion d'une réunion qu'il a tenue avec son homologue iranien la semaine dernière à Moscou, le ministre russe de l'Énergie et président de la Commission mixte de coopération économique russo-iranienne, Sergey Tsivilev, a annoncé qu'en 2024, le volume des échanges commerciaux entre la Russie et l'Iran ont enregistré une croissance de 16,2%, atteignant 4,8 milliards de dollars.

Dans son intervention lors de la session finale de la 18e commission conjointe de coopération économique, qui s'est tenue à Moscou, le ministre a précisé que cette augmentation reflète une dynamique positive des échanges commerciaux entre les deux pays, a rapporté l'agence d'information iranienne Irna.

Cependant, le ministre russe a insisté, à la même occasion, sur la volonté des deux pays à renforcer leurs relations bilatérales, avant de préciser que la commission conjointe «joue un rôle clé dans l'avancement des relations commerciales et économiques», selon la même source.

Sergey Tsivilev a qualifié l'Iran de «partenaire fiable» pour Moscou et indiqué que 2025, marquée par la signature du traité stratégique global lors de la visite du président iranien Masoud Pezeshkian à Moscou le 17 janvier dernier, serait «une année symbolique dans les relations bilatérales». Ce traité a, en effet, permis de stabiliser pour la première fois les relations stratégiques entre les deux pays, selon la même source.

A l'issue de la réunion, le ministre russe a évoqué les relations énergétiques entre les deux pays lors d'une conférence de presse qu'il a animée conjointement avec le ministre iranien du Pétrole, Mohsen Paknejad.

A cet égard, il a souligné que la coopération dans le secteur du pétrole et du gaz entre les deux pays repose sur des intérêts stratégiques communs et contribue à améliorer la position de l'Iran dans la chaîne d'approvisionnement énergétique régionale, selon Irna.

Il a également évoqué l'accord de libre-échange entre l'Iran et l'Union économique eurasiatique, qui, selon lui, vise à éliminer une grande partie des obstacles au commerce bilatéral et à stimuler la coopération économique et énergétique.

Ryad accueille le Salon international de l'industrie la semaine prochaine

La capitale saoudienne, Riyad, s'apprête à accueillir la Semaine internationale de l'industrie 2025, prévue du 12 au 15 mai courant. Cette manifestation, parrainée par le ministère saoudien de l'Industrie et des Ressources minérales, devra réunir plus de 520 exposants venus de différents pays au monde, ainsi que plus de 25.000 visiteurs, dont des professionnels et des personnes intéressées par le secteur industriel.

S'étendant sur plus de 20.000 m², la Semaine internationale de l'industrie de Riyad est le plus grand événement industriel du Moyen-Orient, présentant plus de 48.000 produits et technologies industriels modernes, ainsi que des pavillons nationaux représentant 7 grands

pays industrialisés, selon l'agence SPA (Saudi Press Agency). Les activités prévues au programme de cet événement sont organisées avec la participation d'un groupe de plus de 60 intervenants, attendus pour présenter leurs visions stratégiques à travers plus de 20 sessions et ateliers spécialisés. Au programme du salon, plusieurs thèmes stratégiques qui passent en revue les dernières tendances mondiales du secteur industriel. Le salon offre également une plateforme d'échange avec les experts, les investisseurs et les décideurs. En parallèle, se tiendront également des salons spécialisés, comme celui des plastiques et de la pétrochimie ou de l'impression et de l'emballage, a rapporté la même agence.

Le ministre de la Santé rencontre la présidente de l'Union internationale contre le cancer

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré, à Alger, la présidente de l'Union internationale contre le cancer (UICC), Zainab Shinkafi-Bagudu, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération en matière de prévention, de recherche et de formation médicale dans le domaine de lutte contre le cancer, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



La rencontre a eu lieu, samedi dernier, en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre

le cancer, Adda Bounedjar, en marge des assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer. Assises visant à mettre en place «une stratégie nationale de lutte contre cette maladie, dans laquelle la prévention sera la pierre angulaire en vue de réduire de moitié le nombre des cas».

Cette rencontre entre le ministre et la présidente de l'Union internationale contre le cancer a été l'occasion, précise cette même source,

«d'examiner les moyens de renforcer la coopération en matière de prévention, de recherche et de formation médicale dans le domaine de lutte contre le cancer, face aux défis sanitaires et à l'augmentation du nombre de personnes atteintes de cette maladie».

Abdelhak Saihi n'a pas manqué de mettre en avant «l'engagement ferme de l'Algérie dans la lutte contre le cancer, à travers les différentes stratégies nationales adoptées pour

garantir une prise en charge optimale aux malades». Rappelant à l'occasion que «près de la moitié du budget alloué aux médicaments est consacrée actuellement aux anticancéreux, dont les prix restent élevés, d'où la nécessité de renforcer la coopération avec les organisations internationales pour assurer des

traitements à des prix abordables, tout en s'employant à appuyer les capacités locales de fabrication de ces médicaments».

Dans ce sillage, le ministre a mis l'accent sur «l'importance de la conscientisation sanitaire de la société, en intensifiant les campagnes de sensibilisation et en y associant les acteurs de la société civile et les associations actives dans ce domaine, en tant que partenaires clé dans la prévention et le dépistage précoce», ajoute le document. De son côté, la présidente de l'UICC a salué «les efforts de l'Algérie en la matière», réaffirmant «la disponibilité de l'UICC à assurer un accompagnement technique et scientifique à l'Algérie, dans le cadre de la coopération bilatérale», conclut le communiqué.

R. C.

Mettre en place une stratégie nationale de lutte contre le cancer (2025-2035)

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), le Pr Adda Bounedjar, a précisé que «le principal objectif de ces assises était d'élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la décennie (2025-2035), en se basant sur les recommandations issues des 7 ateliers tenus à cet égard, lesquelles seront soumises au président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Il a, en outre, précisé que «la pierre angulaire de la stratégie nationale à élaborer sera le facteur de prévention, qui est à même de réduire de 50% le nombre des cas».

Dans la même optique, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, a estimé que la mise en place d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer «est d'une extrême importance», précisant qu'elle «intervient à point nommé, au vu de la poursuite de la propagation de cette pathologie à l'échelle mondiale», ce qui exige, a-t-il dit, «l'étude approfondie de ses causes et l'adoption du mécanisme de prévention, en vue de consacrer une approche proactive visant à réduire le nombre des cas». Il a également fait savoir que les recommandations qui sanctionneront ses assises s'appuieront sur des «bases scientifiques puisées dans l'expérience acquise sur le terrain, d'autant plus qu'elles couvriront tous les facteurs de risque liés au cancer, dont la cigarette, la pollution, le mode alimentaire, la sédenta-

rité et l'exposition aux produits chimiques».

Senhadji a placé la prise de conscience des citoyens quant à l'importance d'une alimentation saine, en tête des éléments concernés par le mécanisme de prévention, appelant à «la nécessité de la contribution de tous les acteurs au changement du mode alimentaire qui domine actuellement et de renouer avec une alimentation saine».

A son tour, la présidente de la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC), Hamida Kettab, a souligné que les représentants des personnes atteintes de cette pathologie nourrissent de grands espoirs quant à ces assises, étant donné que la lutte contre le cancer est une priorité nationale. Elle a également salué «les grands moyens» consacrés en la matière, comme les Centres anti-cancer (CAC), au nombre de 21 centres au niveau national, ainsi que la création d'un Fonds spécial dédié à la prise en charge des cancéreux.

Cependant, «l'opération de prise en charge des patients pâtit de nombreuses lacunes, d'où l'importance de mettre en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, en tant que cadre régissant toutes les ressources mobilisées à cet effet», a-t-elle affirmé.

Elle a, en outre, cité les principaux éléments qui appuieront la mise en œuvre de cette stratégie nationale, à commencer par la prévention et le dépistage précoce, jusqu'à l'accompagnement post-maladie.

R. C./APS

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DE L'INITIATIVE PRÉSIDENTIELLE DE LA SANTÉ DE LA FEMME EN EGYPTE ET MEMBRE DU CIRC

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré, à Alger, le président du Comité national de l'initiative présidentielle de la santé de la femme en République arabe d'Égypte et membre du conseil scientifique du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), Hesham Ahmed Gaballah El Ghazaly, avec lequel il a évoqué les expériences des deux pays en matière de lutte contre le cancer, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue samedi en marge des assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, a été l'occasion pour «Saihi de réaffirmer l'engagement ferme de l'Etat à améliorer la prise en charge des cancéreux, en plaçant le malade au cœur du système de santé et en le considérant comme une priorité nationale, à travers l'élaboration d'une stratégie globale reposant sur la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires et la recherche des moyens à même d'améliorer la prise en charge des malades», selon le communiqué.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, Saihi a souligné «l'importance de l'aspect préventif en tant que facteur clé pour juguler cette maladie, et ce, à travers la coordination entre les différents secteurs ministériels afin de limiter les facteurs de risque liés à cette pathologie, tels que l'utilisation des colorants alimentaires et des conservateurs», ajoute la même source.

Hesham El Ghazaly a, quant à lui, exposé «l'expérience égyptienne en matière de lutte contre le cancer et les résultats positifs obtenus sur le terrain», évoquant «la possibilité de réduire le fardeau du cancer grâce à la prévention et au dépistage précoce, outre la garantie d'une prise en charge adéquate» du malade. Il a, par ailleurs, fait savoir que «les chances de guérison de plusieurs types de cancer sont plus élevées lorsqu'ils sont détectés à un stade précoce et pris en charge de manière appropriée», ajoutant que «la politique adoptée par son pays privilégie la fabrication locale des anticancéreux et attache une importance majeure à la formation des staffs médicaux aux méthodes modernes de diagnostic et de traitement des tumeurs», conclut le communiqué.

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (U19-GARÇONS)

Le CRB renverse le MCA et arrache le trophée

Le CR Belouizdad s'est adjugé la Coupe d'Algérie des moins de 19 ans (U19) de football, saison 2024-2025, en battant le MC Alger aux tab (5-4), temps réglementaire (2-2), mi-temps (0-2), en finale disputée samedi au stade 8-Mai-45 de Sétif.

Une victoire «éclatante» saluée par Amara Charaf-Ed-dine, PDG du groupe Madar, qui dans un post publié sur sa page facebook précise que cette victoire est le résultat «d'un travail acharné, de sacrifices et d'une foi inébranlable en nos couleurs». Chaque victoire, dirait-il, «est une promesse : l'avenir s'écrit en rouge et blanc», en n'oubliant pas



de remercier le staff, les coaches, les joueurs des U19 et les supporters. Tout un groupe qui aura avancé, discrètement mais efficacement vers la consécration, ponctuant tout un parcours par une belle victoire face

au tenant du titre. Le MCA pensait avoir fait le plus difficile en menant à la mi-temps (2-0), mais c'était sans compter sur l'abnégation des Belouizdadis qui ont réussi à renverser la vapeur, tout d'abord en égalisant en seconde période avant de s'imposer aux tirs au but. Avec cette consécration sur le fil, le CRB succède à son adversaire du jour au palmarès de la compétition.

Le MCA avait remporté la Coupe d'Algérie (U19) la saison dernière aux dépens du MC Oran aux tab (4-2), temps réglementaire (0-0). Un peu plus tôt dans la journée, l'USM Alger a remporté Coupe d'Algérie des moins de 15 ans de football, en dominant le WA Mostaganem sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0), en finale disputée au stade 8-Mai-45 de Sétif.

L'USM Alger succède à la JS Kabylie au palmarès de la compétition. Les Canaris avaient brillamment remporté l'an dernier le trophée de la catégorie (U15), en disposant facilement de l'A Boussaâda sur le score de 5 à 0. De son côté, l'Olympique Akbou a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 17 ans de football, en battant l'ES Sétif aux tab 7-6, temps réglementaire (1-1), en finale disputée au stade 8-Mai-45 de Sétif.

L'Olympique Akbou succède au Paradou AC au palmarès de la compétition. Les Académiciens avaient remporté la saison dernière le trophée en battant le CS Constantine 2-0.

R. S./APS



RIYAD MAHREZ REMPORTE LE TROPHÉE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS ÉLITE D'ASIE 2025

Le club de football saoudien d'Al-Ahli SC, où évolue l'international algérien Riyadh Mahrez, a remporté la Ligue des champions élite d'Asie 2025, en s'imposant devant la formation japonaise de Kawasaki sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), en finale disputée samedi au stade du Roi Abdallah, à Djeddah.

Les buts d'Al-Ahli ont été inscrits par Galeno (35e) et Kessie (42e) sur deux passes décisives de Firmino. Après deux revers en 1986 et 2012, Al-Ahli SC remporte le premier titre continental de son histoire. De son côté, Mahrez (34 ans), qui boucle cette compétition avec un bilan de 9 buts et 8 passes décisives en 17 matchs, ajoute un nouveau trophée à son riche palmarès, dont la Ligue des champions européenne avec Manchester City en 2023 et la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie en 2019.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL 2025 (DAMES)

JS KABYLIE REMPORTE LE TROPHÉE

FACE AU CF AKBOU

La JS Kabylie a remporté la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025 (seniors), en battant le CF Akbou 3-1 (mi-temps : 2-0), en finale disputée le 1er mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les Kabyles ont démarré la partie tambour battant, ce qui leur a permis de prendre l'avantage à la 20e grâce à Baki, avant de faire le break par l'entremise de Ganouch, neuf minutes plus tard (29e). En seconde période, le CFA a réduit le score par Bara (54e).

Dans le temps additionnel, en marquant le troisième but, signé Keddache (90e+5), la JSK s'est mise définitivement à l'abri. Dirigé sur le banc par l'ancienne internationale Naïma Laouadi, le club qui a assuré son accession en division 1, s'adjuge le premier titre majeur de son histoire. En revanche, les Akbouciennes, championnes d'Algérie 2025 pour la deuxième fois de rang, et dont il s'agit de la première défaite de la saison, échouent à réaliser le doublé.

R. S.



NATATION L'Américaine Gretchen Walsh bat le record du monde du 100m papillon deux fois

La nageuse américaine Gretchen Walsh a battu le record du monde du 100 m papillon en grand bassin à deux reprises samedi, établissant la marque à 54 sec 60 dans l'après-midi à Fort Lauderdale, en Floride (Etats-Unis). L'Américaine âgée de 22 ans détenait déjà le record du monde, elle avait nagé en 55 sec 18 le 15 juin 2024 lors des sélections olympiques américaines à Indianapolis, quelques semaines avant d'obtenir la médaille d'argent de la discipline aux Jeux de Paris derrière sa compatriote Torri Huske. Samedi matin, Walsh a nagé en 55 sec 09 en série, pour un nouveau record, avant de battre largement ce chrono l'après-midi lors de la finale du Tyr Pro Swim Series en 54 sec 60, qu'elle a donc gagnée. Vendredi, la double championne olympique en relais était devenue la deuxième nageuse de l'histoire, après la Suédoise Sarah Sjöström, à achever en moins de 25 secondes (24 sec 93) le 50 m papillon, qu'elle avait aussi remporté.

BOXE Canelo bat Scull aux points et unifie de nouveau la catégorie des quatre ceintures mondiales

Le Mexicain Saul Canelo Alvarez, superstar de la boxe, a de nouveau unifié les quatre ceintures mondiales des super-moyens en battant le Cubain William Scull aux points hier à Riyad (Arabie saoudite). A l'issue d'un combat décevant, Canelo, détenteur des ceintures WBC, WBA et WBO, a récupéré la ceinture IBF de Scull qu'il avait abandonnée l'an passé en refusant de combattre alors son challenger officiel. Les trois juges ont donné Canelo (34 ans) vainqueur d'un combat où peu de coups ont été échangés. Scull, qui a subi là sa première défaite, a été particulièrement fuyant, avec un jeu de jambes efficace, mais sans parvenir à contre-attaquer. Canelo (63 victoires, 2 défaites) a désormais rendez-vous avec l'Américain Terence Crawford, champion des super-welters, pour un combat à Las Vegas le 12 septembre.

MOIS DU PATRIMOINE

Un atelier de formation sur la protection du patrimoine culturel au profit des magistrats

La 2e session de formation en matière de protection du patrimoine culturel et de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec le secteur de la justice, au profit des magistrats, a débuté, samedi, à Alger; et ce, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).



Président l'ouverture de cette session de formation au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice et des différents corps de sécurité, ainsi que de chercheurs spécialisés, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a indiqué que «la protection du patrimoine culturel est de la responsabilité de tous», ainsi qu'«un devoir national et un enjeu stratégique reflétant la profondeur de l'appartenance et de l'identité de la nation».

Ballalou a précisé qu'en 2024, et grâce aux efforts conjoints, «près de 14.651 biens culturels ont été restitués, le secteur de la culture et des arts s'étant constitué partie civile dans 44 affaires liées au trafic illicite de biens culturels». Dans ce cadre, «48 dossiers relatifs aux différentes atteintes aux biens culturels immobiliers, tels que les sites archéologiques et les monuments historiques, ont été examinés au niveau de

24 wilayas, à l'issue desquels 10 actions en justice ont été intentées». Il a également fait savoir que ces efforts avaient permis, en 2024 et début 2025, la restauration de 100 manuscrits et de 14 lithographies, relevant, en outre la «numérisation de 3.100 manuscrits à la Bibliothèque nationale et de 17.000 documents supplémentaires ailleurs». Rappelant les efforts consentis dans le cadre du soutien

aux programmes de formation spécialisée, Ballalou a fait état de la formation de techniciens issus de 35 établissements publics et privés, notamment dans les domaines de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel manuscrit, outre la création d'une cellule de veille chargée d'enquêter, de récupérer et de suivre les affaires relatives aux atteintes au patrimoine culturel national sur Internet, ayant permis, en coordination étroite avec les services diplomatiques, la restitution et le rapatriement de 11 pièces archéologiques et artistiques de l'étranger».

De son côté, le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Aoun Seifeddine, considère que «l'organisation de la 2e édition de cet atelier, après le succès du premier tenu l'an dernier, témoigne de l'attention que porte le secteur de la culture et des arts à la préservation du legs culturel national», lequel «met en avant l'identité nationale, notamment face aux tentatives d'atteinte à ce legs tant au plan international que régional». A cet effet, Aoun a

appelé les participants à cette session à «tirer pleinement profit des connaissances et acquis que propose cet atelier en vue de promouvoir et d'appuyer le traitement judiciaire qualitatif et dissuasif des litiges liés au patrimoine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels». Il a réaffirmé la poursuite de la coopération avec le secteur de la culture et des arts ainsi que «la coordination permanente et continue» avec ce dernier, les différents services sécuritaires et administratifs ainsi que la société civile pour préserver le patrimoine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels. La première journée de cette session de formation, à laquelle prennent part les officiers de la police judiciaire, a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont «La stratégie du ministère de la Culture et des Arts dans la protection du patrimoine culturel» et «Le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les crimes d'atteinte au patrimoine culturel». Les participants à cette session suivront un programme pédagogique et pratique comportant des ateliers dans plusieurs établissements muséaux de la wilaya d'Alger, ainsi que des visites de musées et de sites archéologiques à Cherchell, Médéa et Tipasa. L'atelier sera clôturé le 8 mai.

APS

Récital andalou à Alger de l'orchestre de l'association Ahl El Andalous

L'orchestre de l'association culturelle Ahl El Andalous pour la musique andalouse a animé, samedi soir, à Alger, un récital musical dans une ambiance originale, célébrant la noubba classique de la musique algérienne, en présence d'un public relativement nombreux. Accueilli à l'auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, ce «premier» spectacle de l'orchestre de l'association a été une occasion conviviale pour les membres de l'Ensemble de gratifier un mélomane de plusieurs pièces de l'andalou, rendues dans les genres hawzi et aroubi. Sous la baguette du maes-

tro, Hamid Kheddim, une des grandes voix de la chanson andalouse, la vingtaine de musiciens et interprètes a déroulé, deux heures durant, un programme en deux parties avec des pièces dans le genre aroubi, dérivé de la sanaa algéroise.

En chœur ou en solo, l'orchestre a rendu, dans des variations modales différentes, plusieurs pièces, portées par des voix étoffées de membres de l'ensemble dont Faiza Bouchedoub, Hania Fassi, Hasna Belamri, Hamida Bouaka et Mahmoud Hassini. Pour la deuxième partie, les solistes Mohamed Meziane et Moha-

med Khelfat ont exécuté, tour à tour, des pièces dans le mode moual dans le genre aroubi et raml el maya (hawzi) pour terminer, en beauté, sur un chant mystique, une noubba classique à l'éloge du Prophète Mohamed (QSSSL).

A l'issue du spectacle, Mehdi Ourabia, membre de l'association Ahl El Andalous, fondée en 2022, a indiqué que cette première prestation «officielle» de l'orchestre, a mis en vedette des musiciens et des chanteurs qui ont revisité de célèbres pièces authentiques du riche patrimoine musical algérien.

APS

Khenchela : convention de coopération entre la Direction de la culture et le CRAT de Constantine

La Direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela a signé, samedi, une convention de coopération avec le Centre de recherche en aménagement du territoire de Constantine (CRAT). Cette convention portant sur l'échange d'expériences dans le domaine des technologies et leur exploitation pour la protection du patrimoine culturel a été paraphé par le directeur de wilaya de la culture et des arts, Mohamed El Allouani, et

le directeur de recherche du CRAT, le Dr Chaouki Benabbès, en marge d'une journée de formation sur l'intelligence artificielle et les musées, tenue au musée national les Frères-Chouhada Boulaaziz de Khenchela. L'accord prévoit la coopération dans l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles, la réalisation de travaux de recherches communes et l'échange de publications et d'expériences. Courant sur une durée de trois

ans, l'accord prévoit la formation des travailleurs des deux parties et la réalisation commune d'études des éventuels projets liés à la protection du patrimoine culturel ainsi que leur participation aux visites scientifiques encadrées. Pour le directeur local de la culture, la convention porte sur «la consolidation de la coopération scientifique, technique et technologique avec le CRAT et son exploitation pour la gestion des risques encourus

par les monuments archéologiques classés de la wilaya de Khenchela». De son côté, le Dr Chaouki Benabbès a mis l'accent sur l'importance de cet accord dont la concrétisation débutera par la numérisation en 3D de certains monuments culturels classés de la wilaya de Khenchela en prévision du lancement d'opérations de protection et de valorisation.

DÉCÈS DE L'AUTEUR DE LA PREMIÈRE ŒUVRE D'ART SUR LA LUNE

L'artiste belge Paul Van Hoeydonck, qui a créé ce qui est longtemps resté comme la seule œuvre d'art posée sur la Lune, est décédé samedi à l'âge de 99 ans, a annoncé sa famille sur sa page facebook. Paul Van Hoeydonck, né le 8 octobre 1925 à Anvers, était un artiste prolifique, s'épanouissant à la fois dans la sculpture, la peinture, le dessin, le collage et le graphisme. Son œuvre la plus connue est «Fallen Astronaut», une sculpture en aluminium laissée sur la Lune par l'équipage d'Apollo-15 en 1971, en hommage à leurs collègues disparus. Il s'agissait de la première et, pendant des décennies, de l'unique œuvre d'art sur la Lune. Elle a été rejointe en février 2024 par 125 mini-sculptures de l'artiste américain Jeff Koons.

LA VOIE D'ALGÉRIE

Edité par la Sarl
Chrome Communication

ADMINISTRATION

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :

Saida Azzouz

sidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication

Lyès Menacer

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction

Saida Azzouz

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique

Kamal Allalou

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste

Imane Bouassel

Siège social :

02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger

Tél. :/Fax : +213 023 709 668

E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

Pour votre PUBLICITÉ s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de
Communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tél. : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 /
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
DIFFUSION
Distribution de journaux & magazines
SEMICHAT SID ALI
MOD. : 0541 91 92 49

INSTALLATION DU NOUVEAU P-DG DE L'ETABLISSEMENT DE GESTION DES SERVICES AÉROPORTUAIRES D'ORAN

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a présidé, hier à Oran, la cérémonie d'installation du nouveau Président-directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuares d'Oran (EGSA-O), Nouredine Rouissat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

M. Rouissat succède à Issam Bensaïd, appelé à d'autres fonctions, indique la page officielle des services de la wilaya sur les réseaux sociaux. A cette occasion, le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a souligné l'importance de «gérer les aéroports de l'Ouest avec professionnalisme, en particulier durant les saisons du hadj et de l'été, en assurant un bon accueil et en fournissant tous les services nécessaires aux citoyens», a-t-on souligné de même source.

ATHLÉTISME

Sikiou dans le top 3 des Algériens les plus rapides sur 400 mètres

Le coureur Mouatez Abderazzak Sikiou est devenu le deuxième Algérien le plus rapide sur 400 mètres, après avoir réalisé un chrono de 45.65 lors d'un meeting universitaire, disputé au complexe sportif Terry and Linda Fuller de Lubbock au Texas (Etats-Unis).

Le meilleur algérien sur la distance reste Malik Louahla, avec un chrono de 45.13, réalisé le 4 août 2001 au Commonwealth Stadium d'Edmonton, au Canada. Le podium de ce top 3 des Algériens les plus rapides sur 400 mètres est complété par Adem Hacini, avec un chrono de 45:63, réalisé le 7 septembre 2003 à Amman, en Jordanie. Agé de 24 ans, Sikiou poursuit ses études aux Etats-Unis, à l'instar de plusieurs de ses compatriotes, notamment les sœurs Loubna et Afaf Benhadja, qui, elles aussi, ont réalisé d'excellentes performances dernièrement.

APS

Des réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires démantelés à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé des réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires, activant à travers l'ensemble du territoire national, et récupéré 24 véhicules volés, a indiqué hier un communiqué des mêmes services.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les brigades de la police judiciaire des circonscriptions administratives de Dar El Beïda, Sidi M'hamed et de la 4e division de la police judiciaire de Bouchaoui ont démantelé des groupes criminels spécialisés dans le vol de véhicules et de leurs accessoires, activant sur l'ensemble du territoire national, arrêté 17 individus et récupéré 24 véhicules volés», a précisé la même source.

«Cette opération fait suite aux plaintes déposées par des citoyens ayant été victimes de vols de leurs véhicules ou de leurs accessoires», selon la même source ajoutant que «les enquêtes ont permis d'identifier et d'interpeller les auteurs». Dans la même affaire, «des documents administratifs, des plaques d'immatriculation falsifiées ainsi que des outils utilisés dans les vols ont été saisis», a révélé le communiqué précisant que «les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent».

PROGRAMME AADL 3 : LES SOUSCRIPTEURS APPELÉS À ACTIVER LES COMPTES ET À TÉLÉCHARGER LES DOSSIERS AVANT LE 20 MAI

L'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, hier dans un communiqué, que la date limite pour les souscripteurs au programme de location-vente (AADL 3) pour finaliser l'opération d'activation des comptes et de téléchargement des dossiers est fixée au 20 mai courant.

A cet effet, l'AADL a appelé les souscripteurs retardataires à «la nécessité de finaliser cette

opération avant la date limite, soulignant qu'en date du 15 avril, l'Agence avait rappelé aux souscripteurs retardataires la nécessité d'accéder à la plateforme www.aadl.dz pour compléter les procédures nécessaires.

Par ailleurs, l'AADL a mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à toutes leurs interrogations et préoccupations liées aux procédures de souscription.

SÉTIF

Séminaire international sur «la littérature algérienne face au discours colonialiste»

Le 1er séminaire international sur «La littérature algérienne face au discours colonialiste», organisé à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 1945, s'est ouvert, hier à la maison de la Culture Houari Boumediene de Sétif.

L'objectif de cette rencontre organisée par l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, en coordination avec l'Office de la culture et du tourisme, est de «mettre en exergue le rôle central de la littérature algérienne dans la résistance au discours colonialiste», ont indiqué les organisateurs.

Le chef de l'exécutif local a rappelé dans une allocution d'ouverture, à l'adresse d'un parterre formé d'experts, d'universitaires, d'historiens et de chercheurs d'Algérie, de Tunisie, de Mauritanie et de France, que les massacres du 8 Mai 1945 ont constitué «une étape décisive de l'histoire de l'Algérie dès lors qu'elle allumée la première étincelle de la glorieuse Révolution». La commémoration de cette date est «un renouvellement de l'engagement et de la fidélité à ceux qui se sont sacrifiés en écrivant en lettres d'or l'histoire glorieuse de notre nation», a ajouté Limani. De son côté, l'écrivain Azzedine Djelaoudji a estimé que l'actuelle «lutte mondiale pour l'hégémonie a conféré à la culture une importance capitale pour susciter une prise de conscience et répondre aux parties hostiles qui cherchent à déformer l'histoire et porter atteinte aux symboles nationaux».

Il a souligné que l'occupation française de l'Algérie, de 1830 à 1962, a «révélé la grandeur du peuple algérien, sa cohésion et ses grands sacrifices pour la défense de sa



terre, de ses valeurs et de ses composantes, et a mis à nu la barbarie des colonisateurs et leurs crimes abjects que l'histoire a inscrits sur des pages de honte durant les massacres du 8 Mai 1945». Le président de l'APC de Sétif, Hamza Belayat, a indiqué, pour sa part, que cette rencontre «procède d'une série d'initiatives nationales visant à mettre en exergue le rôle de la littérature algérienne dans la résistance au discours colonial et la lutte contre l'effacement de l'identité nationale».

Les participants à cette rencontre débattront, trois jours durant, de plusieurs thèmes dont «Le discours révolutionnaire dans la lit-

térature algérienne avant le déclenchement de la Révolution», «La résistance au discours colonialiste à travers le roman, la poésie et la critique littéraire», «La lecture dans les modèles narratifs algériens qui ont mis en exergue l'acte de résistance et de réécriture de l'histoire» et «L'impact des massacres du 8 Mai 1945 sur l'imaginaire littéraire national».

Les organisateurs de cette manifestation ont prévu d'honorer plusieurs personnalités invitées avant de les convier à un circuit touristique qui leur permettra de découvrir les principaux sites historiques de la ville de Sétif.

APS

REMERCIEMENTS

Les familles Mousouni, Bendeddouche, Azzouz, parents et alliés remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur, suite au décès de leur père, oncle et beau-frère Mousouni Omar, décédé le 1er mai 2025 à l'âge de 79 ans. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

CONDOLÉANCES

Cousins et cousines, nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de notre grand-mère Yemma Ljouhar Meziani. On se souvient encore des moments chaleureux passés en sa compagnie, de sa bienveillance et de sa sagesse qui ont marqué notre enfance. Sa présence rayonnante et son amour incondicional resteront à jamais gravés dans nos cœurs. En ces moments difficiles, toute la famille Mansouri Ali, filles et fils, tiennent à vous exprimer tout leur soutien et leur affection. Que les souvenirs précieux partagés avec elle vous apportent un peu de réconfort.

MÉTÉO

23		ALGER		15
23		CONSTANTINE		11
22		ANNABA		14
22		ORAN		16